



## Stage – Mode d'emploi

### Document à l'attention des étudiant.e.s du Master en Journalisme et Communication, orientation Médias et Communication Digitale

Chères Etudiantes, chers Etudiants,

Vous avez 2 possibilités pour effectuer un stage sous convention pendant votre Master :

1. Le stage « intra cursus » : la convention est **délivrée par Medi@LAB** -> cela implique que vous optez pour le mémoire de stage (24 crédits ECTS), à condition de remplir les prérequis explicités ci-dessous.
2. Le stage « extra cursus » : la convention est **délivrée par l'Université** -> cela n'implique pas la rédaction de mémoire, ni d'obtention de crédit.

Dans les 2 cas explicités ci-dessus, vous devez avoir le statut d'étudiant.e immatriculé.e à l'Unige pendant toute la durée du stage.

Vous trouverez ci-dessous les 2 cas de figure :

#### 1. La convention de stage intra cursus (Medi@LAB)

##### a. Procédure

Voici la procédure, si vous optez pour le mémoire de stage :

**Il vous faut avoir la garantie d'obtenir la signature d'un contrat de travail** que vous puissiez faire valider par la direction de Medi@LAB et votre directeur.ice de mémoire en tant que stage conventionné (24 crédits ECTS).

Les trois principaux critères sont les suivants :

1. L'expérience professionnelle doit être de trois mois à plein temps ou six mois à temps partiels minimum.
2. **L'expérience doit vous permettre de réaliser un mémoire de stage qui traite d'une problématique qui relève des sciences de la communication et des médias, mobilise une méthodologie ainsi qu'un corpus de données récoltées grâce à l'expérience professionnelle.**
3. L'expérience professionnelle est suivie sur le lieu de travail par un.e responsable.

Sitôt que vous avez l'assurance de réaliser une expérience professionnelle qui corresponde aux critères exposés ci-dessus, vous pouvez compléter la convention de stage Medi@LAB.

Il vous faut ensuite joindre à la convention, l'état actuel de votre projet de mémoire (rendu 2 de PR1 ou 300 mots minimum) et envoyer ces documents par mail à :

- Claire Balleys : [claire.balleys@unige.ch](mailto:claire.balleys@unige.ch)
- Floriane Jammet : [floriane.jammet@unige.ch](mailto:floriane.jammet@unige.ch)



Si votre projet de stage est validé par Claire Balleys, vous faites signer la convention de stage par votre futur employeur et l'envoyez par la suite à Floriane Jammet, qui se chargera de la faire signer par les signataires de Medi@LAB (Direction + directeur.ice de mémoire) et de vous la retourner.

Naturellement, les étudiant.e.s qui optent pour le mémoire de stage doivent suivre toutes les matières auxquelles ils.elles sont inscrit.e.s, y compris Pratique de la recherche 1 et Pratique de la recherche 2, et satisfaire les attendus liés à ces matières pour en obtenir les crédits.

#### **b. Délais, lieux de stage, etc.**

- *Quels sont les délais ?*

La signature de la convention de stage doit absolument avoir lieu AVANT le début du stage. Avant la signature, votre projet doit être validé par la direction de Medi@LAB et par votre directeur.ice de mémoire.

- *Est-il possible de bénéficier d'une prolongation de stage ou de plusieurs conventions de stages intra-cursus ?*

Non cela n'est pas possible. Vous ne bénéficiez que d'une seule convention de stage Medi@LAB.

- *Où le stage peut-il se dérouler ?*

Le stage peut être effectué en Suisse ou à l'étranger.

- *Le stage peut-il être réalisé au sein du département communication d'une entreprise dirigée par un membre de notre famille ?*

Le stage intra-cursus est une expérience de travail réalisée au sein d'une structure non dirigée par un-e proche au moment de l'engagement.

- *Est-il possible d'effectuer un stage à temps partiel ? Quelle est la durée minimale du stage ?*

Oui il est possible d'effectuer un stage à temps partiel, du moment que la durée minimale du stage est respectée : 3 mois à 100%, 4.5 mois à 75%, 6 mois à 50%, etc.

- *L'UNIGE/Medi@LAB proposent-ils des offres de stages ?*

Medi@LAB poste régulièrement des offres de stage sur la page du groupe LinkedIn " Alumni Master MediaLAB" :

<https://www.linkedin.com/groups/9104181/>

Vous pouvez également consulter les offres sur le site du centre de carrière de l'Université :

<https://emploi.unige.ch>

Ces stages peuvent être effectués tout au long de votre cursus académique.



## **2. La convention de stage extra cursus (Centre Carrière de l'Université)**

Votre convention de stage sera fournie et signée, non pas par Medi@LAB, mais par l'Université. C'est le Centre de Carrière de l'Université qui délivre votre convention et qui sera votre contact.

Voici la procédure (message du Centre de Carrière de l'Unige) :

« Si vous souhaitez effectuer un stage extra cursus (non crédité) au cours de votre formation universitaire, vous devez déposer une demande de convention de stage auprès du Centre de Carrière de l'Université de Genève.

Afin que nous puissions examiner votre requête, nous vous prions d'effectuer les démarches suivantes et vous rappelons quelques conditions qui doivent obligatoirement être remplies :

1. Durée maximum du stage : 6 mois
2. Taux d'occupation : le plus proche de 100% mais dans tous les cas supérieur à 30%
3. Vous devez avoir le statut d'étudiant/e immatriculé/e à l'Unige pendant toute la durée du stage. »

Si vous avez des questions, voici les coordonnées du Centre de Carrière :

<https://www.unige.ch/dife/carriere/contact>

<https://www.unige.ch/dife/carriere/etudiants/>